



Assemblée générale

Vingtième session

Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe), 24-29 août 2013

Point 5 l) a) de l'ordre du jour provisoire

A/20/5 l) a)
Madrid, le 3 juillet 2013
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général

Partie I: programme de travail

a) La situation du secteur touristique dans le monde et l'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

I. Le tourisme international en 2012 et les perspectives pour 2013

1. En dépit de l'instabilité économique dans le monde, dont les effets sont particulièrement sensibles dans la zone euro, **les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 4,0% en 2012**, franchissant le cap historique du milliard (1,035 milliard), d'après le numéro du mois d'avril du *Baromètre OMT du tourisme mondial*.
2. Les économies émergentes (+4,3%) sont repassées devant les économies avancées (+3,7%), leur part s'élevant, en 2012, à 47% déjà de toutes les arrivées de touristes internationaux.
3. Région par région, **c'est l'Asie-Pacifique (+7%) qui a obtenu les meilleurs résultats**. Au niveau sous-régional, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique du Nord (+9% toutes les deux) ont occupé le haut du tableau. Les Amériques (+4%) ont enregistré 7 millions d'arrivées supplémentaires, pour atteindre en 2012 les 163 millions d'arrivées. En hausse de 6%, les arrivées en Afrique ont battu un nouveau record (53 millions) en raison du rebond en Afrique du Nord (+9%) et de la poursuite de la croissance des destinations subsahariennes (+5%). Le Moyen-Orient est resté dans le rouge (-5%), malgré la nette reprise en Égypte.
4. D'après les données sur les recettes du tourisme international en 2012, **la progression des recettes a cadré avec celle des arrivées (+4,1%)**.
5. Région par région, **ce sont les Amériques qui ont enregistré la plus forte croissance des recettes (+7%)**, suivies de l'Asie-Pacifique (+6%) et de l'Afrique (+5%). Les recettes ont augmenté de 2% en Europe tandis que le Moyen-Orient accusait une baisse de 2% de ses recettes au titre du tourisme international.
6. Pour ce qui est du **tourisme émetteur** mesuré d'après les dépenses du tourisme international, les données montrent que, **parmi les dix principaux marchés touristiques, ce sont des économies émergentes qui ont affiché les plus forts taux de croissance des dépenses à l'étranger** : la Chine



(+41%), qui a pris la tête en 2012 du classement mondial des dépenses de voyage à l'étranger avec 102 milliards d'USD de dépenses, et la Russie (+30%).

7. **Cela étant, d'importants marchés émetteurs traditionnels ont aussi obtenu de bons résultats.** En Europe, malgré les pressions économiques, les dépenses consacrées au tourisme international de l'Allemagne ont augmenté de 6% et le Royaume-Uni (+4%), pour sa part, a renoué avec la croissance après deux années stationnaires. Dans les Amériques, les dépenses des États-Unis d'Amérique et du Canada ont été en hausse de 6% et 7% respectivement. En revanche, la France (-9%) et l'Italie (-1%) ont accusé une baisse des dépenses au titre des voyages.

8. Les données relatives aux **deux premiers mois de 2013 font apparaître une croissance de 3,6% des arrivées de touristes internationaux.**

9. L'OMT **prévoit une augmentation des arrivées de touristes internationaux comprise entre 3% et 4% pour l'ensemble de l'année 2013**, ce qui cadre largement avec les prévisions à long terme contenues dans *Le tourisme à l'horizon 2030*, à savoir +3,8% par an en moyenne entre 2010 et 2020.

10. Région par région, les perspectives les plus favorables pour 2013 sont celles pour l'Asie et le Pacifique (+5% à +6%), suivies de celles pour l'Afrique (+4% à +6%), les Amériques (+3% à +4%), l'Europe (+2% à +3%) et le Moyen-Orient (0% à +5%).

11. Étant donné que le présent document a été rédigé en juin 2013, une mise à jour des informations ci-dessus sera fournie à l'Assemblée générale à sa vingtième session.

II. L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

12. Le secrétariat a continué à mettre en avant la contribution du tourisme à la croissance économique et au développement durable pour que le secteur occupe un rang plus élevé parmi les priorités politiques et économiques à l'échelon international et national et obtenir le soutien nécessaire en ce qui concerne les politiques menées pour en assurer la croissance soutenue.

13. **L'initiative de la Lettre ouverte** a beaucoup progressé depuis la dix-neuvième session de l'Assemblée générale. Cette initiative conjointe de l'OMT et du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC) consiste à remettre une lettre ouverte aux chefs d'État et de gouvernement du monde entier. Il s'agit de les inciter à reconnaître l'utilité du tourisme pour faire face aux défis mondiaux actuels et à soutenir des politiques propres à stimuler la croissance du secteur. Entre le 28 février 2011, date à laquelle le Président mexicain Felipe Calderón a reçu le premier la lettre ouverte, et la fin juin 2013, la Lettre ouverte de l'OMT et du WTTC sur les voyages et le tourisme a été remise à 53 dirigeants.

14. En 2012, deux faits marquants ont eu lieu en ce qui concerne le positionnement du tourisme parmi les priorités mondiales :

- a) À la **Conférence Rio+20**, les dirigeants mondiaux ont approuvé le Document final, *L'avenir que nous voulons*, qui évoque le fait que « le tourisme peut apporter une contribution non négligeable au développement durable dans ses trois dimensions, qu'il est étroitement lié à d'autres secteurs et qu'il peut créer des emplois décents et des débouchés commerciaux ». Cette mention du tourisme pour la première fois dans le document final d'une conférence des Nations Unies sur le développement durable est l'aboutissement des efforts de toute une année de la part des États Membres de l'OMT, notamment de la République de Corée qui a assuré la co-présidence du Comité

préparatoire et du secrétariat. Parmi les autres réalisations dans ce domaine, le tourisme a été cité dans la Déclaration conjointe du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS) à la conférence Rio+20 et dans le Pacte sur les océans, initiative des Nations Unies lancée en août 2012 par le Secrétaire général de l'ONU pour répondre aux problèmes les plus pressants en matière de gestion durable des océans.

- b) Pour la première fois également, les **dirigeants du G20** ont reconnu au tourisme le rôle de « vecteur de la création d'emplois, de la croissance économique et du développement » (Déclaration du sommet du G20, Los Cabos, Mexique, juin 2012). Cette reconnaissance a bénéficié des travaux du T20, une initiative des Membres commencée en 2010 avec le plein soutien de l'OMT qui rassemble les ministres du tourisme du G20 (les réunions du T20 ont eu lieu en 2010 en Afrique du Sud et en République de Corée, en 2011 en France et en 2012 au Mexique ; en 2013, le T20 se réunira à Londres à la veille du World Travel Market). De plus, les dirigeants du G20 se sont engagés à « mener des initiatives en matière de facilitation des voyages à l'appui de la création d'emplois, d'un travail de qualité, de la réduction de la pauvreté et de la croissance mondiale », avancée majeure dans la dynamique de facilitation de la délivrance des visas. C'est le résultat des travaux de la quatrième réunion des ministres du T20 qui s'est tenue au Mexique (15-16 mai 2012) et qui portait sur l'alternative que représente le tourisme pour la création d'emplois. La réunion a étudié en quoi la simplification des formalités de visas pouvait servir de levier pour stimuler la demande et créer des emplois. Une déclaration historique y fut adoptée encourageant le G20 à « reconnaître le rôle des voyages et du tourisme comme vecteur de la création d'emplois, de la croissance économique et du développement et à s'engager à mener des initiatives en matière de facilitation des voyages à l'appui de la création d'emplois, d'un travail décent, de la réduction de la pauvreté et de la croissance mondiale ». L'étude de l'OMT et du WTTC¹ présentée lors de la quatrième réunion des ministres du T20 montre que l'amélioration des procédures d'octroi de visa et des formalités d'entrée pourrait produire 206 milliards d'USD de recettes supplémentaires pour les économies du G20 et créer pas moins de 5,1 millions d'emplois supplémentaires entre 2012 et 2015.

15. **La facilitation des voyages, la question des taxes et la connectivité** ont été identifiées, et approuvées par le Conseil exécutif à sa 95^e session (CE/DEC/4(XCV)), comme étant les principales questions de politique générale à traiter en 2012-2013. Le secrétariat a mené dans ces domaines les activités décrites ci-dessous.

- a) **Facilitation des voyages** : suite à la mention importante, dans la Déclaration des dirigeants du G20, du tourisme et du rôle de la simplification des formalités de délivrance des visas pour donner un coup de fouet à la croissance et à l'emploi, l'OMT a continué à préconiser un assouplissement des formalités de visa comme moyen d'assurer la croissance du secteur touristique.

Cette question a été le thème du sommet ministériel OMT/WTM de Londres en 2012 et le Conseil exécutif lui a consacré un débat spécifique à sa 94^e session. Celui-ci a chargé le secrétariat de « s'assurer que la facilitation des visas reste une priorité de travail du secrétariat et de faire avancer ce dossier par une activité de plaidoyer au plus haut niveau politique et par l'identification et la diffusion d'études de cas » et de faire progresser cette question « en étroite coopération avec d'autres organisations internationales et régionales » (CE/DEC/20(XCIV)).

¹ http://dtxtg4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/120731_impact_visa_facilitation_g20_mexico_prot_0.pdf

À cet égard et pour appuyer son travail de plaidoyer, l'OMT a publié en janvier 2013 une étude approfondie sur l'état actuel « d'ouverture » de chacune des régions du monde en ce qui concerne les visas de tourisme – *Visa facilitation: stimulating economic growth and development through tourism*² – qui a été incluse dans le rapport *Travel and Tourism Competitiveness Report* du Forum économique mondial et sera mise à jour pour la vingtième session de l'Assemblée générale.

L'OMT collabore également avec le WTTC afin de conduire une évaluation de l'impact de la facilitation des visas sur le tourisme dans les économies de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui sera présentée en octobre 2013. L'OMT travaille aussi avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) aux fins de l'identification d'études de cas et de la formulation de recommandations dans l'optique d'organiser une conférence internationale sur la facilitation des voyages en 2014.

- b) **Taxes** : le secrétariat continue de plaider en faveur de taxes intelligentes, en s'attachant à faire comprendre qu'il est nécessaire d'évaluer l'impact économique global de l'augmentation ou de l'introduction de nouvelles taxes frappant les voyages et le tourisme. À cet égard, un projet pilote visant à évaluer les répercussions des modifications de la fiscalité dans le tourisme a été réalisé en coopération avec le WTTC.
- c) **Connectivité** : sachant que 51% de tous les touristes internationaux prennent l'avion pour rejoindre leur destination, le secrétariat a engagé des activités pour promouvoir la connectivité, particulièrement dans le transport aérien. Il cherche à faire prendre conscience, à l'échelon international et national, de l'importance d'une coordination plus étroite des politiques de tourisme et d'aviation qui sera mutuellement bénéfique.

À cet égard, le Secrétaire général de l'OMT s'est exprimé devant les États Membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à sa sixième Conférence mondiale de transport aérien en mars 2013. Il a souligné des aspects tels que la nécessité de revoir le cadre législatif actuel, les taxes, les changements climatiques et la protection des consommateurs, et lancé un appel en faveur d'une coopération accrue entre l'aviation et le tourisme, aussi bien à l'échelon national qu'à l'échelon international. Toujours en cette occasion, les deux organisations se sont engagées, dans une déclaration conjointe OMT/OACI, à maximiser les synergies entre le transport aérien et le tourisme tout en cherchant à accroître constamment les actions menées en collaboration ; coopérer en vue de moderniser le cadre réglementaire régissant le transport aérien ; améliorer plus avant la connectivité du transport aérien par une coopération dans les domaines des formalités et de la délivrance des visas et des autres documents de voyage, notamment la simplification du traitement des visas et l'introduction de visas régionaux multi-États et de visas électroniques, l'amélioration de la gestion des flux de passagers aériens dans les aéroports et la mise en œuvre du concept de routes essentielles pour le développement des services et du tourisme (ESTDR) ; contribuer à l'instauration de règles convergentes à l'échelle mondiale sur la protection des passagers, des touristes et des fournisseurs de services touristiques, dans les domaines de compétence respectifs et dans le cadre des accords internationaux, bilatéraux ou multilatéraux, existants ou futurs ; contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des secteurs de l'aviation et du tourisme ; accorder l'attention voulue à l'importance particulière que revêt le transport aérien pour le

2

http://dtxtg4w60xqpw.cloudfront.net/sites/all/files/pdf/visa_facilitation_stimulating_economic_growth_and_development_thru_gh_tourism.pdf

développement touristique des destinations lointaines et des pays enclavés ou insulaires, et évaluer l'impact des taxes, prélèvements et autres droits sur l'aviation et le tourisme, et donc sur la croissance économique et sur l'emploi dans le monde.

Dans le cadre de cette coopération, l'OMT et l'OACI sont en train de discuter de l'organisation d'une conférence conjointe pour les ministres du tourisme et du transport du continent africain. Les politiques de tourisme et de transport aérien sont également le thème retenu pour le Débat général de la vingtième session de l'Assemblée générale et pour le sommet ministériel OMT/WTM qui se tiendra en novembre 2013.

- d) Outre ce qui précède, le secrétariat a continué de s'attacher à faire avancer le dossier de la **protection des consommateurs** et ce qui constitue la **grande priorité du travail de l'OMT, la durabilité**. Celle-ci est traitée à travers différentes initiatives dans le domaine de la recherche, avec la publication en 2012 de l'étude qui a fait date *Le tourisme dans l'économie verte – Rapport de fond*, et dans les domaines de la formation, de l'assistance technique et de la mise en place d'observatoires du tourisme durable en Chine et en Grèce.

16. Dans le cadre de son action pour faire une place au tourisme parmi les priorités mondiales, le secrétariat a également continué à travailler au sein du **système des Nations Unies et avec d'autres organisations internationales et régionales** en vue d'obtenir, pour le tourisme, un rang de priorité plus élevé dans le programme de développement durable.

Il est important de souligner que l'OMT est associée, à l'intérieur du système des Nations Unies, aux processus engagés dans le prolongement de Rio+20, son but étant plus précisément d'intégrer le tourisme dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. Les collaborations suivantes méritent d'être signalées, parmi de nombreuses autres : Comité de pilotage des Nations Unies sur le tourisme pour le développement dont l'OMT a pris la tête, Partenariat mondial pour le tourisme durable (GPST), Conseil mondial du tourisme durable (GSTC), que le siège de l'OMT à Madrid abrite depuis 2013, participation de l'Organisation aux projets du Fonds espagnol pour les OMD, coopération avec l'UNESCO dans le cadre de divers programmes sur le tourisme et la culture, dont le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme, et la collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement pour positionner le tourisme comme un secteur clé de la contribution au développement reconnue au commerce international.

Dans le contexte du travail réalisé avec d'autres organisations internationales et régionales, il convient de relever la collaboration en cours avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et le lancement, en juin 2013, du guide *Sustainable Tourism for Development* (Le tourisme durable au service du développement), commandé à l'OMT par la Direction générale Développement et coopération (DG DEVCO) de la Commission européenne, qui permettra de faire une plus grande place au tourisme dans les politiques d'aide au développement de l'Union européenne.

17. Le travail de positionnement du tourisme parmi les priorités du développement à l'échelle mondiale est particulièrement utile pour aider le secrétariat à faire que l'Organisation devienne pleinement **éligible à l'aide publique au développement (APD)** et pour mobiliser de nouvelles ressources au profit de l'Organisation. À cet égard, le secrétariat a créé un **groupe de travail** présidé par l'Afrique du Sud pour avancer vers cet objectif, comme l'a demandé le Conseil à sa 95^e session sur proposition de l'Afrique du Sud.

18. Enfin, il est important de noter que le travail entrepris pour **défendre, parmi les priorités mondiales et nationales, la valeur du tourisme en tant que moteur de la croissance socioéconomique et du développement a besoin, pour aboutir, d'informations étayées par des faits sur la mesure nationale et internationale du tourisme et sa contribution économique, dépendant à leur tour de données et de normes de qualité élevée.** Seul un tableau statistique clair du tourisme, c'est-à-dire présentant sa contribution démontrée au PIB, à l'emploi et aux exportations, peut conférer au tourisme la reconnaissance politique et économique qu'il mérite, de l'importance et de la rigueur. La mise en œuvre des recommandations internationales pour le tourisme – *Recommandations internationales sur les statistiques du tourisme* et *Compte satellite du tourisme : recommandations concernant le cadre conceptuel* – s'inscrit dans le cadre des efforts de l'OMT pour renforcer les bases méthodologiques et opérationnelles des statistiques du tourisme des Membres. Le secrétariat mène un certain nombre d'initiatives, de son côté ou en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et d'autres organisations internationales et régionales, pour assurer une application uniforme des recommandations dans les différents pays et régions.

III. Suites à donner par l'Assemblée générale

19. L'Assemblée générale est invitée à :
- a) prendre note de la situation du tourisme international en 2012 et des perspectives pour 2013 ;
 - b) féliciter les États Membres s'étant ralliés à l'initiative de la Lettre ouverte et encourager ceux qui n'y ont pas encore participé à le faire ;
 - c) prendre acte du travail réalisé par le secrétariat pour faire figurer le tourisme dans le Document final de Rio+20 et dans la Déclaration de la réunion des dirigeants du G20 en 2012, et féliciter les États Membres ayant joué un rôle actif en faveur de l'inclusion du tourisme dans le Document final de Rio+20 et dans la Déclaration du G20 ;
 - d) approuver la décision prise par le Conseil exécutif à sa 95^e session concernant les priorités de politique générale énoncées par le Secrétaire général, à savoir la facilitation des voyages, la question des taxes et la connectivité ;
 - e) soutenir sans réserve la création d'un groupe de travail présidé par l'Afrique du Sud pour faire que l'OMT devienne pleinement éligible à l'APD et mobiliser des ressources pour l'Organisation ; et
 - f) prendre note des efforts déployés par le secrétariat pour assurer la mise en œuvre des recommandations internationales sur les statistiques du tourisme (RIST 2008 et CST : RCC 2008, Nations Unies) et encourager les États Membres à appliquer ces normes.